

2024/



## DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE VILLE DE RIS-ORANGIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### DÉLIBÉRATION N°2024/138

**Objet : Fixation du montant des vacations d'un intervenant pour l'encadrement des permanences dans le cadre de la participation citoyenne du Laboratoire des doléances**

### Séance du mercredi 22 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 22 mai, à 18 h 30, les membres composant le Conseil municipal de Ris-Orangis, régulièrement convoqués par courrier en date du jeudi 16 mai 2024, se sont réunis au nombre de 25, dans la salle Emile Gagneux, 60 rue Albert-Rémy, sous la présidence de Monsieur Stéphane Raffalli, Maire, Conseiller départemental de l'Essonne.

#### Nombre de membres

En exercice : 35  
Présents à la séance : 25  
Excusés représentés : 9  
Absent : 1

\* Arrivé à 18h37 au cours de la présentation du point n°1

\*\* Arrivé à 18h39 au cours de la présentation du point n°1

\*\*\* Représentée par S. Seridji jusqu'à son arrivée à 18h42 au cours de la présentation du point n°1

\*\*\*\* Arrivé à 18h53 au cours de la présentation du point n°1

\*\*\*\* Arrivée à 19h16 au cours de la présentation du point n°1

#### **Étaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :**

Stéphane Raffalli, Gilles Melin, Aurélie Monfils, Marcus M'Boudou, Kykie Basseg, Sofiane Seridji, Serge Mercieca, Annabelle Mallet, Siegfried Van Waerbeke, Sémira Le Querec, Nicolas Fené, Denise Poezevara, Sylvie Deforges, Omar Abbazi\*\*\*\*, Valérie Marion\*\*\*\*\*, Noureddine Siana, Fabrice Deraedt, Dounia Lebik\*\*\*, Pierrick Brousseau, Yvrose Jameau, Christian Amar Henni\*, José Peres\*\*, Sandanakichenin Djanarthany, Erick Couturier, Christine Tisserand

#### **Excusés représentés :**

Souad Medani à Serge Mercieca, Véronique Gauthier à Aurélie Monfils, Josiane Berrebi à Gilles Melin, Claudine Cordes à Kykie Basseg, Jean-Paul Monteiro Teixeira à Marcus M'Boudou, Séverin Yapou à Sémira Le Querec, Nejla Toptas à Annabelle Mallet, Jérémy Kawouk à Siegfried Van Waerbeke  
Laurent Stillen à Christine Tisserand

#### **Absent :**

Claude Stillen

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement, en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

#### Hôtel de ville

Place du Général-de-Gaulle  
91130 Ris-Orangis  
T 01 69 02 52 52  
F 01 69 02 52 53  
Contact@ville-ris-orangis.fr

2024/

Ville de  
Ris-Orangis  
Conseil municipal du  
22 mai 2024  
DÉLIBÉRATION  
N°2024/138

**Objet: Fixation du montant des vacations d'un intervenant pour l'encadrement des permanences dans le cadre de la participation citoyenne du Laboratoire des doléances**

Ressources Humaines

**LE CONSEIL,**

**SUR** proposition de Monsieur Stéphane RAFFALLI, Maire de Ris-Orangis, Conseiller départemental de l'Essonne,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**CONSIDERANT** le projet « Laboratoire des doléances », proposant des ateliers afin de recueillir et étudier les doléances des citoyens,

**CONSIDERANT** qu'il convient de verser une rémunération en vacation aux intervenants,

**APRES DELIBERATION,**

**APPROUVE** l'intervention d'un vacataire dans le cadre du projet « Laboratoire des doléances ».

**DECIDE** que dans le cadre du projet « Laboratoire des doléances » la vacation d'une heure sera rémunérée 35 euros bruts.

**PRECISE** que la dépense en résultant des interventions sera imputée au chapitre (charges de personnel et frais assimilés), du budget en cours.

Le Maire certifie sous sa responsabilité

Le caractère exécutoire de cet acte :

Transmis en Préfecture

le : 29 MAI 2024

Publié le : 29 MAI 2024

Notifié le :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours

Devant le Tribunal Administratif de Versailles

Dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa notification.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour expédition conforme  
Stéphane Raffalli  
Maire de Ris-Orangis  
Conseiller départemental de l'Essonne

